

HONORAIRES AU 1^{ER} JANVIER 2024

Honoraires location local commercial et professionnel	Deux mois de loyer hors charges à la charge exclusive du locataire
Honoraires location	Zone très tendue : 30 €par m ² Zone tendue : 26 € par m ² Zone normale : 22,00€ TTC par m ² ① ② ③ dont 6,00€ pour l'état des lieux à partager par moitié entre le propriétaire et le locataire ou équivalent à un mois de loyer hors charges (partagé entre le propriétaire et le locataire) dans le cas où le calcul au m ² est inférieur au prix du loyer hors charges.
Honoraires gestion	7.2% TTC ① du montant du loyer mensuel hors charges. Optionnel : Assurance Loyer Impayés (2.50% du loyer Charges Comprises.) Dans ce cas, les honoraires de location sont de 18,00€ TTC ① par m ² ① ② ③ dont 6,00€ pour l'état des lieux à partager par moitié entre le propriétaire et le locataire ou équivalent à un mois de loyer hors charges (partagé entre le propriétaire et le locataire) dans le cas où le calcul au m ² est inférieur au prix du loyer hors charge.
Cas particulier : Reprise de gestion difficile : Impayés, contentieux, travaux, etc	12% TTC ① du montant du loyer mensuel hors charges pendant une année, puis application du taux normal

- ① La TVA applicable est de 20%
- ② La loi autorise à prendre comme honoraires de location en « zone 3 » 22€ TTC par m² dont 6€ pour l'état des lieux à partager de moitié entre le locataire et le propriétaire
- ③ Le prix au m² varie en fonction de la zone où se trouve le bien en location